

Page: 1/9

Révision: 23.09.2022

Date d'impression : 23.09.2022 Numéro de version 1

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

- * 1.1 Identificateur de produit
- * Nom du produit: Squeeze Deluxe
- * 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
- * Fonction technique Agent de nettoyage
- * Emploi de la substance / de la préparation Produit vaisselle
- * 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- * Producteur/fournisseur:

Moerman nv Schutterijstraat 25 B-8760 Meulebeke – Belgium

Tel +32 (0)51 46 06 18 | Mob + 32 (0)494 72 10 13

info@moerman.be | www.moermantools.com

* 1.4 Numéro d'appel d'urgence

National Poison Centre

België (Belgique) Centre Antipoisons-Antigifcentrum 070 245 245

Česká Republika (Czech Republic) Toxikologické informační středisko 0 22 49 192 93

Danmark (Denmark) Poison Information Center 0 82 12 12 12

Deutschland (Germany) Clinical Toxicology and Berlin Poison Information Centre 0 30 192 40

España (Spain) Servició de Información Toxicológica 091 562 04 20

France Centre antipoison et de toxicovigilance de Paris 01 40 05 48 48

Ireland Poisons Information Centre of Ireland 01 809 2166

Italia (Italy) Centro Antiveleni Rome 06 499 70 698

Lietuvia (Lithuania) Environmental Protection Agency 370 70662008

Luxembourg Centre Antipoison 8002 5500

Magyarország (Hungary) Health Toxicological Information Service 080 20 11 99

Nederland Nationaal Vergiften Informatie Centrum 088 755 8000 (Uitsluitend bestemd om professionele

hulpverleners te informeren bij acute vergiftigingen)

Norge (Norway) Department for Poisons Information 022 59 13 00

Österreich (Austria) Vergiftungsinformationszentrale 01 406 43 43

Polska (Poland) Centrum Toksykologii 022 619 66 54

Portugal Centro de Informação Antivenenos 800 250 250

România (Romania) Spitalul de Urgenta Floreasca 021 230 8000

Slovenská republiká (Ślovakia) National Toxicological Information Center 02 54 774 166

Schweiz (Swiss) Toxicological Information Centre 0 44 251 51 51

Sverige (Sweden) Giftinformationscentralen (Swedish Poisons Information Centre) 08 33 12 31

Suomi (Finland) Nødnummer Myrkytystietokeskus 09-471977

United Kingdom National Poison Centre – Poison Information Service 111

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- * 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- * Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

- * 2.2 Éléments d'étiquetage
- * Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

(suite page 2)



Page: 2/9

(suite de la page 1)

Date d'impression : 23.09.2022 Numéro de version 1 Révision: 23.09.2022

Nom du produit: Squeeze Deluxe

* Pictogrammes de danger



* Mention d'avertissement Attention

* Mentions de danger

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

* Conseils de prudence

P264 Se laver soigneusement après manipulation.

P280 Porter un équipement de protection des yeux / un équipement de protection du

visage.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant

plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles

peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

* Indications complémentaires:

Contient des produits biocides: METHYLISOTHIAZOLINONE

- * 2.3 Autres dangers
- * Résultats des évaluations PBT et vPvB
- * **PBT:** Non applicable. * **vPvB:** Non applicable.

RUBRIQUE 3: Com	position/informations sur	es composants

*3.2 Mélanges

* Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

* Composants d	langereux:
----------------	------------

oompoounto uungorouxi		
CAS: 68891-38-3 NLP: 500-234-8 Reg.nr.: 01-2119488639-16	SODIUM LAURETH SULPHATE Eye Dam. 1, H318; Skin Irrit. 2, H315; Aquatic Chronic 3, H412 Limites de concentration spécifiques: Eye Dam. 1; H318: C ≥ 10% Eye Irrit. 2; H319: 5 % ≤ C < 10 %	5-15%
CAS: 68515-73-1 NLP: 500-220-1 Reg.nr.: 01-2119488530-36	CAPRYLYL/CAPRYL GLUCOSIDE	1-5%
CAS: 2682-20-4 EINECS: 220-239-6 Numéro index: 613-326-00-9 Reg.nr.: 01-2120764690-50	METHYLISOTHIAZOLINONE → Acute Tox. 2, H330; → Skin Corr. 1B, H314; → Aquatic Acute 1, H400 (M=10); → Skin Sens. 1, H317, EUH071 Limite de concentration spécifique: Skin Sens. 1A; H317: C ≥0,0015 %	<0,01%

* Indications complémentaires:

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16. Les substances et pourcentages mentionnes, visent exclusivement les risques pour la santé la sécurité pour le respect de l'environnement et ne concernent pas la spécificité du produit.

[1] Exempté: mélange ionique. Voir le Règlement (CE) N°1907/2006, Annexe V, paragraphes 3 et 4. Ce sel est potentiellement présent, déterminé par le calcul, et inclus uniquement pour la classification et l'étiquetage. Chaque composant à l'origine du mélange ionique est enregistré, tel que requis.

(suite page 3)

PIONEERS IN WINDOW CLEANING

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Page: 3/9

Date d'impression : 23.09.2022 Numéro de version 1 Révision: 23.09.2022

Nom du produit: Squeeze Deluxe

(suite de la page 2)

[2] Exempté: inclus dans l'annexe IV du Règlement (CE) N°1907/2006.

[3] Exempté: Annexe V du Règlement (CE) N°1907/2006.

[4] Exempté: polymère. Voir l'Article 2(9) du Règlement (CE) N°1907/2006.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- * 4.1 Description des mesures de premiers secours
- * Remarques générales: Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
- * Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- * Après contact avec la peau: En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
- * Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.

* Après ingestion:

Rincer la bouche et boire ensuite abondamment. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

- * **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- * **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- *5.1 Moyens d'extinction
- * Moyens d'extinction:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

* 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- *5.3 Conseils aux pompiers
- * Equipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- *6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Pas nécessaire.
- * 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Diluer avec beaucoup d'eau.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

* 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

*6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

*7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

En cas de dilution, toujours verser le produit dans l'eau et pas le contraire.

* Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.

(suite page 4)



Page: 4/9

Date d'impression : 23.09.2022 Numéro de version 1 Révision: 23.09.2022

Nom du produit: Squeeze Deluxe

(suite de la page 3)

- *7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités
- * Stockage:
- * Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.
- * Indications concernant le stockage commun: Ne pas stocker avec des acides.
- * Autres indications sur les conditions de stockage:

Protéger contre le gel.

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

- * Classe de stockage: 12
- *7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- *8.1 Paramètres de contrôle
- * Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

* Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- *8.2 Contrôles de l'exposition
- * Contrôles techniques appropriés Sans autre indication, voir point 7.
- * Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle
- * Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux.

- * Protection respiratoire: N'est pas nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.
- * Protection des mains:



Protection préventive de la peau par l'utilisation de gants est recommandé.

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation. Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

* Matériau des gants



Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation. Aptitude (temps de pénétration, l'épaisseur du matériaux) pour un milieu de travail spécifique devrait être discuté avec le fabricant de gants de protection.

* Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

- * Pour le contact permanent, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés: Caoutchouc nitrile: temps de pénétration >480 min - Épaisseur recommandée: 0,35 mm
- * Pour le contact permanent d'une durée maximale de 15 minutes, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:

Caoutchouc nitrile: temps de pénétration >30 min - Épaisseur recommandée: 0,13 mm

(suite page 5)





Date d'impression : 23.09.2022 Numéro de version 1 Révision: 23.09.2022

Nom du produit: Squeeze Deluxe

(suite de la page 4)

* Des gants dans les matériaux suivants sont appropriés comme protection contre les éclaboussures:

PVC (EN374)

Caoutchouc nitrile: 0,11 mm (EN374)
* Protection des yeux/du visage



Lunettes de protection hermétiques

* Protection du corps:



Vêtement de protection résistant aux liquides alcalins

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

*9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

* Indications générales

* État physique Liquide * Couleur: Bleu

* Odeur: Caractéristique * Seuil olfactif: Non déterminé. * Point de fusion/point de congélation: Non déterminé.

* Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et

intervalle d'ébullition 100 °C (7732-18-5 eaux distillées, de conductibilité

ou de même degré de pureté)

* Inflammabilité Non applicable.

* Limites inférieure et supérieure d'explosion

* Inférieure:

* Supérieure:

* Point d'inflammation (CCMP):

* Température de décomposition:

Non déterminé.

Non applicable.

Non déterminé.

* pH à 20 °C

* Viscosité:

* Viscosité cinématique Non déterminé. * Dynamique à 20 °C: 10 mPas

* Solubilité

* l'eau: Entièrement miscible

* Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur

log)

* **Pression de vapeur à 20 °C:** 23 hPa (7732-18-5 eaux distillées, de conductibilité ou de même degré de pureté)

Non déterminé.

* Densité et/ou densité relative

* Densité à 20 °C: 1,09 g/cm³

* Densité relative Non déterminé.

* Densité de vapeur: Non déterminé.

* **9.2 Autres informations**Les substances et pourcentages mentionnes, visent

exclusivement les risques pour la santé la sécurité pour le respect de l'environnement et ne concernent

pas la spécificité du produit.

(suite page 6)





Numéro de version 1 Révision: 23.09.2022 Date d'impression : 23.09.2022

Nom du produit: Squeeze Deluxe

(suite de la page 5)

* Aspect:

* Forme: Liquide

* Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité

* Température d'auto-inflammation Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

* Propriétés explosives: Le produit n'est pas explosif.

* Changement d'état

* Taux d'évaporation: Non déterminé.

* Informations concernant les classes de danger physique

Substances et mélanges explosibles néant * Gaz inflammables néant * Aérosols néant * Gaz comburants néant * Gaz sous pression néant * Liquides inflammables néant * Matières solides inflammables néant * Substances et mélanges autoréactifs néant * Liquides pyrophoriques néant * Matières solides pyrophoriques néant * Matières et mélanges auto-échauffants néant * Substances et mélanges qui dégagent des gaz néant

inflammables au contact de l'eau

* Liquides comburants néant * Matières solides comburantes néant * Peroxydes organiques néant

* Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux

néant * Explosibles désensibilisés néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- * 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- * 10.2 Stabilité chimique
- * Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- * 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Corrode les métaux.

Réactions aux acides puissants.

Réactions aux agents d'oxydation.

- * 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- * 10.5 Matières incompatibles: Ne pas melanger avec acides
- * 10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- * 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008
- * Toxicité aiguë Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- * Corrosion cutanée/irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 7)



Page: 7/9

Date d'impression : 23.09.2022 Numéro de version 1 Révision: 23.09.2022

Nom du produit: Squeeze Deluxe

(suite de la page 6)

- * Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.
- * Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

* Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

* Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

* Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- * Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) exposition unique Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- * Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) exposition répétée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- * Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- * 11.2 Informations sur les autres dangers
- * Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est compris.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- * 12.1 Toxicité
- * Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- * 12.2 Persistance et dégradabilité

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

- * 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- * 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- * 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB
- * PBT: Non applicable.
- * vPvB: Non applicable.
- * 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

- * 12.7 Autres effets néfastes
- * Autres indications écologiques:
- * Indications générales:

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- * 13.1 Méthodes de traitement des déchets
- * Recommandation:



Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

* Catalogue européen des déchets

Le cataloque europien des déchêts ne peut être déterminer quand le type d'utilation définitive est connu.

R

Page : 8/9



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 23.09.2022 Numéro de version 1 Révision: 23.09.2022

Nom du produit: Squeeze Deluxe

(suite de la page 7)

- * Emballages non nettoyés:
- * Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- * Produit de nettoyage recommandé: Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- * 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification
- * ADR/RID/ADN, IMDG, IATA néant
- * 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU
- * ADR/RID/ADN, IMDG, IATA néant
- * 14.3 Classe(s) de danger pour le transport
- * ADR/RID/ADN, IMDG, IATA

* Classe néant réant néant

- * 14.4 Groupe d'emballage
- * ADR/RID/ADN, IMDG, IATA néant
- * 14.5 Dangers pour l'environnement Non applicable.
- * 14.6 Précautions particulières à prendre par

l'utilisateur Non applicable.

* 14.7 Transport maritime en vrac conformément

aux instruments de l'OMI Non applicable.

* "Règlement type" de l'ONU: néant

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- * 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- * Directive 2012/18/UE
- * Substances dangereuses désignées ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
- * RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3
- * Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

- * RÈGLEMENT (UE) 2019/1148
- * Annexe I PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris.

- * Annexe II PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT Aucun des composants n'est compris.
- * Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est compris.

(suite page 9)

Page: 9/9

Numéro de version 1 Révision: 23.09.2022 Date d'impression : 23.09.2022

Nom du produit: Squeeze Deluxe

(suite de la page 8)

Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs ' des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est compris.

* Règlement (CE) No 648/2004 relatif aux détergents / Étiquetage du contenu

agents de surface anioniques

≥5 - <15%

polycarboxylates, agents de surface non ioniques

<5%

parfums, agents conservateurs (BENZISOTHIAZOLINONE, METHYLISOTHIAZOLINONE)

* 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel. Ces informations sont exclusivement réservées pour usage industriel et professionnel.

* Phrases importantes

- H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- H318 Provoque de graves lésions des yeux.
- H330 Mortel par inhalation.
- H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
- H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- EUH071 Corrosif pour les voies respiratoires.
- * Service établissant la fiche technique: Product safety department.
- * Date de la version précédente: 23.09.2022

Acronymes et abréviations:

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Acute Tox. 2: Toxicité aiguë - Catégorie 2

Skin Corr. 1B: Corrosion cutanée/irritation cutanée - Catégorie 1B

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée - Catégorie 2

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1 Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2

Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée - Catégorie 1

Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique - Catégorie 1

Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique - Catégorie 3

La classification du mélange est en général basée sur les méthodes de calcul à l'aide de données sur les substances, conformément au Règlement (CE) N°1272/2008. Si, pour certains produits les données de classification sur le mélange sont disponibles, par exemple les principes d'extrapolation ou les poids de la preuve de l'évidence, elles peuvent être utilisées pour la classification, cela sera indiqué dans les Fiches de Données de Sécurité.

* * Données modifiées par rapport à la version précédente